

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2016

**Présents :** Mmes : Martine CHARROIS / Régine DUBOIS  
MM. Guy DELNESTE / Bernard GAREAU / François ROUX

**Absents :** MM. Jean Jacques DURAND (pouvoir à G.DELNESTE) / Fabien GUERIN / Florian GUY

Secrétaire de séance : Martine CHARROIS

Début de la séance : 18 H 00

### 1- **APPROBATION du COMPTE RENDU PRECEDENT DU 27 MAI 2016 :**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### 2- **CONVENTION FAUCHAGE:**

Un projet de contrat de prestation de services pour le fauchage des accotements sur la route Asnières-Armes pour le compte de la Commune de Lichères concernant la portion située sur leur territoire a été établi et soumis pour avis au DGS de la CCAVM. Cette activité entre communes d'une même Communauté de communes peut être conclue en dehors de tout cadre concurrentiel sous réserve qu'elle n'est pas de but lucratif. En conclusion il faudrait que LICHÈRES fasse un appel d'offres pour cette prestation. Affaire à suivre donc.

### 3- **FPIC 2016 :**

Il s'agit du Fond national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour les reverser à certaines intercommunalités et communes moins favorisées avec plusieurs options :

- Option 1 dite de droit commun qui donne 373 092€ pour les 45 communes de la CCAVM et 118 267€ POUR LA CCAVM
- Option 2 à la majorité des 2/3 : 243 389 pour les communes et 247 970 pour la CCAVM
- Option 3 dérogatoire libre : 254 123 pour les communes et 221 890 pour la CCAVM

Le conseil communautaire a opté le 28 juin pour l'option 2. En ce qui nous concerne cela se traduira par une recette de 3 211 € là où nous avons budgété 1 500 €.

### 4 – **BOIS ET FORETS :**

Concernant les travaux sylvicoles évoqués lors du dernier conseil nous avons consulté une entreprise extérieure à l'ONF. Le montant de leur proposition est de 4 296 €HT contre 7 580 pour l'ONF. Accord du conseil pour leur confier ces travaux qui seront réalisés au dernier trimestre et facturés sur l'exercice 2017.

ROUTE FORESTIERE : Une nouvelle estimation ne prenant en compte que la partie basse du projet en T a été reçue soit 17 500 € HT subvention déduite. Accord du conseil qui considère que cela permettra une meilleure mise en valeur et commercialisation de nos bois, mais ces travaux ne seront réalisés qu'en 2017

VENTE DE BOIS : La parcelle 18 a été adjugée le 18 juin pour 7 700 €.

VISITE DES BOIS : L'ONF est à notre disposition pour une balade commentée en forêt. Cette visite est destinée à tout public et sera programmée un vendredi après-midi.

### 5- **PROJET DE FUSION SYNDICATS DES EAUX :**

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) publié le 30 mars 2016 prévoit la fusion d'un certain nombre de syndicats des eaux. Un arrêté préfectoral prévoit cette fusion au 01/01/2017.

Le syndicat des eaux Asnières-Chamoux serait regroupé avec la Fédération des eaux Puisaye Forterre, Région de Toucy, Région de Forterre, Région de Bléneau, Région de Treigny, de la Cheuille, Région de Charny et Région de Mailly la Ville. Tous ces syndicats disposent d'un délai de 75 jours pour se prononcer ; Une réunion est prévue sur ce projet avec les présidents des syndicats concernés le 06/07/16 à Toucy.

#### **6 – CAMPAGNE STERILISATION DES CHATS ERRANTS :**

La commune de Chatel Censoir nous a prêté 2 cages de capture. A ce jour 6 chats ont été stérilisés. Le budget alloué par l'association 30 millions d'amis est de 1 400 €. Il est rappelé que le reste à charge pour la commune (facture vétérinaire – subvention 30 millions amis) est de 8.25 € pour un mâle, 17.50 € pour une femelle et 36.35€ si femelle gestante.

#### **7 – CONVENTION ATD:**

Dans le but de faire établir un diagnostic de performance énergétique du bâtiment Mairie/salle des fêtes, nous avons sollicité l'assistance technique de l'Agence Technique Départementale consistant en l'établissement du cahier des charges, l'analyse des offres, l'assistance pour la passation du marché. Les modalités de cette assistance et son cout (369.60 € ttc) sont précisés dans une convention qu'il convient de leur retourner. Accord du conseil.

#### **8 – REMPLACEMENT MATERIEL VOLE :**

Il est rappelé qu'un vol avec effraction de la porte de l'atelier municipal a eu lieu dans la nuit du 21 au 22 juin 2016. Ont été dérobés notamment :

- Le véhicule de service avec son contenu, la remorque et ses rampes, le petit- tracteur tondeuse, les nettoyeurs haute pression, débroussailleuses, tronçonneuses, souffleur, jeu de clés plates et à pipe .....

Le véhicule a été retrouvé calciné dans un champ à Dornecy. Dans un premier temps nous avons réinvesti après consultation de deux fournisseurs dans : un tracteur- tondeuse, une débroussailleuse, un souffleur afin de permettre à l'employé communal d'effectuer l'entretien du village.

Concernant la voiture la valeur du remboursement par l'assurance devrait être de l'ordre de 5 500 €. Un véhicule d'occasion Citroen Berlingo a été retenu sur Avallon pour 7 900 € TTC ramené à 7 200 ttc, attelage inclus. La tva étant récupérable, le cout hors taxes et hors carte grise pour la commune, remboursement Groupama déduit serait de 500 €. Accord de principe du conseil pour cet achat. La valeur exacte du remboursement « aux dires d'expert » devant être connue semaine prochaine.

Pour le reste du matériel, le dossier est en cours de traitement chez l'assureur. Il conviendra de prendre lors d'un prochain conseil les délibérations modificatives au budget pour régulariser les opérations comptables.

Il est convenu également de se renseigner sur l'installation d'un système de protection du bâtiment.

#### **9 - SITE INTERNET :**

Une présentation est faite en séance du nouveau site et chacun a pu voir la configuration retenue ainsi que l'arborescence des thèmes. Dès récupération du domaine indispensable pour sa mise en ligne, la version 1 sera consultable par le public.

#### **10 – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

- Un tir de mine aura lieu la semaine prochaine

**LA SEANCE EST LEVEE A 20 H 00**

